



Les Nouvelles de la Montagne — JUIN 2022

L'ORGANE DU GROUPE DES LOCATAIRES DU CHEMIN DE-LA-MONTAGNE 70 À 134

Par souci d'écologie et de limitation des coûts, **nous avons pris la décision de ne plus distribuer ces Nouvelles de la Montagne dans chaque boîte aux lettres des locataires 70 à 134.** En revanche, elles seront affichées dans chaque allée et dans les nouveaux panneaux d'affichage pour les immeubles Swiss Life.

Vous avez toutefois la possibilité de les recevoir par mail en vous abonnant à notre newsletter, pour cela il vous suffit de compléter le [formulaire d'inscription](#) sur notre site internet. Et enfin pour ceux qui ne possèdent pas d'ordinateur, vous trouverez des exemplaires papiers dans les allées 78 et 102.

Assemblée générale 2022

L'assemblée générale du Groupe Montagne s'est déroulée le 17 mai 2022 en présence d'une centaine de personnes et du maire de la commune, Monsieur Florian Gross. Le procès-verbal de cette réunion sera mis sur notre site courant juillet.

Immeubles L - Credit Suisse

Actuellement les deux places de jeux côté Seymaz sont en train d'être réaménagées, celle qui se trouve en face du 82 a reçu une nouvelle table de ping-pong et un panier de basket. Quant à l'autre place de jeux pour les petits, des balançoires ont été installées ainsi qu'un toboggan, pour l'instant, elles ne sont pas fonctionnelles. Les bancs vont être remis en état et le chemin piéton a déjà été partiellement refait.

Quant aux extérieurs côté chemin De-La-Montagne, après enlèvement progressif du matériel des travaux, ils seront refaits à l'identique en fin de chantier.

Dans l'allée du bas, les abris en tôle seront supprimés ainsi que les bacs à fleurs, des places motos gratuites sont prévues ainsi que l'installation de plusieurs abris vélos fermés.

Immeubles Z et I - Swiss Life

Sur demande de la régie Livit, le Groupe Montagne a validé la pose de caméras de surveillance au sein des immeubles, celles-ci seront installées prochainement.

Nous avons signalé à la régie Livit que des arbres et buissons plantés l'année dernière étaient en train de sécher, ils seront remplacés dès cet automne.

Jardin participatif

Il prend bien forme et de nombreux légumes, fruits et fleurs ont été plantés. Si vous souhaitez adhérer à ce groupe de jardinage, [vous pouvez vous inscrire](#) par le biais de notre site internet.

Boîtes à livres

Nous vous rappelons l'existence de cette boîte à échanges de livres pour adultes et enfants, dans l'abri vélos en face du 106.

Projet du nouveau centre commercial

Des plans ont été exposés lors de notre assemblée générale du 17 mai. Vous pouvez les [consulter sur notre site internet](#). Deux étages de parkings, l'un pour les clients des commerces, l'autre pour les habitants des immeubles. Au-dessus, des bureaux et des appartements à louer. Les arbres seront majoritairement conservés, ceux qui devront être supprimés seront évidemment remplacés.

Le planning des travaux est le suivant :

- automne 2022, montage du bâtiment provisoire pour les commerces à l'avenue Mirany, à côté du collège Candolle. Il sera terminé au printemps 2023 et installé pour 3 ans ;
- ensuite déménagement des commerces ;
- démolition du centre commercial Coop prévu fin du printemps/début de l'été 2023 ;
- fin des travaux 2026.





Autres chantiers en cours et à venir dans le secteur De-La-Montagne

Informations transmises par M. Florian Gross.

Réaménagement du chemin De-La-Montagne

Les travaux de mise en séparatif des eaux claires et usées ont commencé au début du chemin, côté route de Chêne. Le chantier se déroulera en 11 étapes réparties sur 21 mois, avec une fin prévue des travaux de réaménagement et de réfection de l'enrobée à fin décembre 2023. Cette longueur du chantier tient au fait de l'obligation de garder au maximum une voie circulaire en tout temps afin de permettre notamment la circulation des bus TPG. Les plans du projet ainsi que les phases des travaux seront disponibles sur le site internet communal.

Agrandissement de l'école du Belvédère

Le jury du concours pour l'agrandissement et la rénovation de l'école du Belvédère a désigné à l'unanimité le bureau Giorgis Rodriguez Architectes comme lauréat. La présentation de l'ensemble des projets candidats peut être vue à la verrière du parc Sismondi du 8 au 18 juin. Le planning intentionnel reste à ce jour une ouverture du chantier en 2024 pour une mise à disposition des nouveaux locaux à la rentrée 2026.

Ce sera une construction en bois avec des structures pré-montées qui seront produites en atelier. En attendant 2026, des pavillons provisoires seront installés en temps voulu afin d'accueillir les nouveaux élèves.

Selon Monsieur Gross, l'objectif de cet agrandissement n'a pas été simple, entre conservation de l'existant, respect du patrimoine arboré et mise en valeur du patrimoine architectural, les contraintes plurielles du site ont été mise à rude épreuve. Malheureusement, malgré la volonté affirmée des autorités communales de préserver dans la mesure du possible la maison de Tara, cette dernière ne permettait pas d'envisager un projet d'agrandissement de l'école satisfaisant. Une solution de relocalisation de la maison de Tara sur une autre parcelle communale sera proposée à la fondation avant le début des travaux.

Axe Frontenex

Sur demande de la commune, la route Jean-Jacques Rigaud passera à 30 km/h de nuit incessamment et sera également limitée à 30 km/h comme mesure de chantier pendant les travaux sur le chemin De-La-Montagne, dès cet été. Là aussi, les informations suivront sur le site internet de la commune une fois les dates précises connues.

Immeubles Beaumelon-Rigaud

Une étude concernant le bilan thermique de ces bâtiments est en cours de finalisation. Cette dernière permettra de

définir prochainement une stratégie de rénovation pour l'ensemble du quartier ces prochaines années.

Fêtes et autres activités

La fête des voisins s'est déroulée le vendredi 20 mai, suivie le lendemain par un vide-grenier et un troc/vente de jouets d'enfants. Nous avons regretté le nombre restreint de participants, car ces manifestations sont une opportunité de partager un moment convivial avec les habitants de nos immeubles.

Divers

Au vu de remarques récurrentes et justifiées de locataires, le Groupe Montagne tient à rappeler quelques recommandations utiles au bon fonctionnement de la vie au sein de nos immeubles :

- Ne pas jeter de nourriture par le balcon et les fenêtres : cela évitera l'augmentation des colonies de pigeons et de corneilles ;
- Ne pas laver à grande eau les balcons donnant sur les petits jardins, car ces derniers reçoivent l'eau, souvent savonneuse, sur les plantes/fleurs et meubles de jardins ;
- Aux propriétaires de chiens : ramasser les crottes de chiens dans les plate-bandes herbeuses devant les immeubles ;
- Ne pas laisser les débris dans les allées, les montées, les parkings et les ascenseurs, des poubelles sont à disposition à l'extérieur ;
- Eviter de faire du bruit à partir de 22 heures afin de respecter la tranquillité des autres locataires.

Comité du Groupe Montagne

Avec nos meilleures salutations.

Votre nouveau comité 2022 :

A. Molnarfi Schmidt (présidente), M. Riva (trésorière), Astrid Baudet, **Tiffany Demetriades**, Didier Dubois, **Anthony Okninsky** et Béatrice Zahler.

Et ses soutiens :

Martin Feiss, Pierre Ischi, Catherine Morel et David Roessli.



Inscrivez-vous à notre newsletter
groupe-montagne.ch/newsletter

